

Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les :

Communications

Bureau du vérificateur général du Canada

240, rue Sparks

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)

Télécopieur : 613-957-0474

Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042

Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

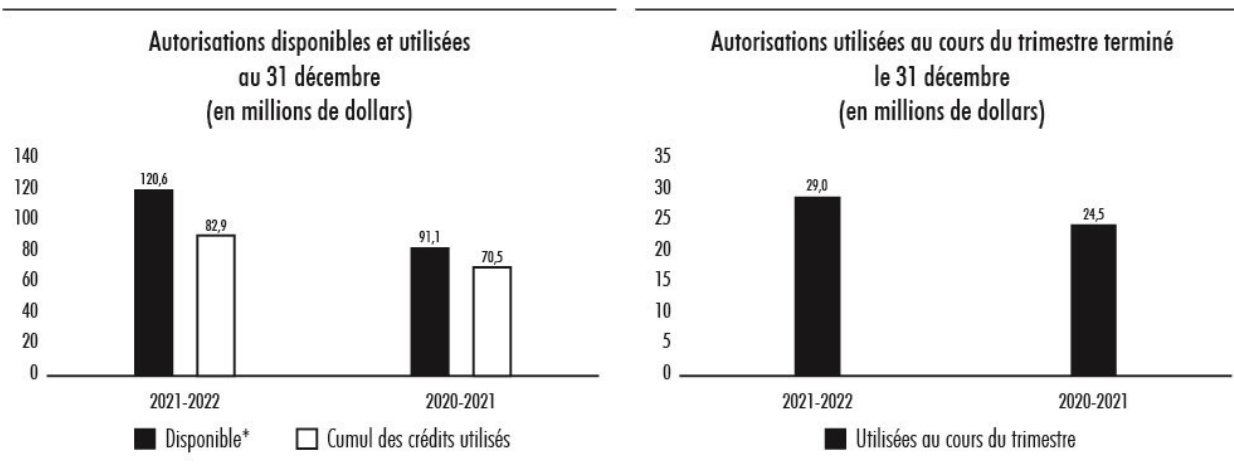
La vérificatrice générale du Canada est une mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à effectuer une surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux ainsi que d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté surtout en raison de la demande de financement additionnel pour l'intégrité du programme du Bureau, qui a été approuvée en mars 2021. Les autorisations utilisées ont augmenté principalement en raison de la croissance de la main-d'oeuvre.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement.

Risques et incertitudes

Le 2 novembre 2021, le personnel du Bureau membre de l'unité de négociation de l'Alliance de la Fonction publique du Canada a voté une grève. Le Bureau compte approximativement 800 employées et employés, dont environ 165 appartiennent au Groupe des services à la vérification et sont représentés par l'Alliance. Ce conflit de travail en cours a des répercussions sur le Bureau, son personnel et le calendrier de ses travaux.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Une nouvelle vérificatrice générale adjointe a été nommée en novembre 2021. Cette cadre supérieure apporte au Bureau une vaste expérience en gestion au sein de la fonction publique. En plus d'être membre de l'équipe de direction, cette vérificatrice générale adjointe est chargée d'appuyer les activités de gestion du changement, de gérer les processus de planification stratégique et de contribuer à la mise en œuvre du renouvellement des processus de gouvernance.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

[Original signé par]

Karen Hogan, FCPA, FCA

[Original signé par]

Lissa Lamarche, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 25 février 2022

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	110 743	25 846	74 172	83 924	22 262	64 201
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(7)	(648)	(2 660)	(222)	(1 078)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	108 083	25 839	73 524	81 264	22 040	63 123
Autorisations législatives budgétaires	12 523	3 130	9 392	9 822	2 455	7 365
Autorisations budgétaires totales	120 606	28 969	82 916	91 086	24 495	70 488
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	120 606	28 969	82 916	91 086	24 495	70 488

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	100 386	24 500	71 477	79 366	20 172	60 467
Transports et communications	3 500	130	409	3 963	266	577
Information	1 000	458	755	788	116	648
Services professionnels et spéciaux	11 880	2 877	8 019	6 236	3 488	7 520
Location	2 750	376	1 884	1 468	258	1 475
Services de réparation et d'entretien	225	19	40	228	55	86
Services publics, fournitures et approvisionnements	225	12	42	243	47	93
Acquisition de matériel et d'outillage	3 250	604	924	1 338	311	681
Autres subventions et paiements	50	–	14	116	4	19
Dépenses budgétaires brutes totales	123 266	28 976	83 564	93 746	24 717	71 566
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(7)	(43)	(660)	(17)	(63)
Des audits internationaux	(2 000)	–	(605)	(2 000)	(205)	(1 015)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(7)	(648)	(2 660)	(222)	(1 078)
Dépenses budgétaires nettes totales	120 606	28 969	82 916	91 086	24 495	70 488